

*Questions orales*

**L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé):** Monsieur le Président, aussitôt que tous les plans seront concrétisés, je me ferai un plaisir d'avertir tout le monde.

**Mme Christiane Gagnon (Québec):** Monsieur le Président, doit-on comprendre que le retard à concrétiser son engagement s'explique par le fait qu'elle est incapable de convaincre ses collègues de débloquer les fonds nécessaires pour la mise sur pied de centres d'excellence pour les femmes?

[Traduction]

**L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé):** Monsieur le Président, l'ouverture des centres d'excellence pour la santé des femmes est sur le point d'être annoncée. On prépare leur mandat, et je serai très heureuse lorsque tout sera terminé et que les centres entreront en service dans tout le pays.

\* \* \*

**LE CENTRE D'ESSAIS TECHNIQUES (TERRE)**

**M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt):** Monsieur le Président, pendant 50 ans, le Centre d'essais techniques (Terre) ou CETT a constitué une formule multiservice pour la conception, l'élaboration et l'essai de matériel de l'armée canadienne.

En 1993, le chef d'état-major de la défense a remis au CETT une mention élogieuse, car le centre s'était acquitté de 50 tâches hautement prioritaires pour soutenir les casques bleus en Somalie et dans l'ancienne Yougoslavie.

Le CETT a sauvé des soldats canadiens. Le premier ministre confirmera-t-il que, en fait, la fermeture du CETT ne permettra pas vraiment de réaliser des économies et que d'autres organismes qui assumeront le rôle crucial du CETT mettront éventuellement en péril la vie de Canadiens?

• (1440)

**M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants):** Monsieur le Président, pour répondre à la question du député, je tiens à lui assurer que les Forces canadiennes n'ont pas fait et ne feront pas courir à leurs soldats des risques inutiles en utilisant du matériel inadéquat ou dangereux.

Comme le député le sait, la fermeture du CETT, le 1<sup>er</sup> septembre, n'entraînera pas une réduction des normes ou n'empêchera pas de répondre aux besoins de l'armée.

**M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt):** Monsieur le Président, les Canadiens exigent que le gouvernement rende des comptes et veulいた connaître les faits.

Les observations du secrétaire parlementaire ne sont pas des faits. Selon la télécopie que j'ai en main et qui date du 22 septembre, le MDN fait cadeau d'une partie du matériel sophistiqué du CETT au commandement d'essai et d'évaluation de l'armée des États-Unis.

Le premier ministre nous dira-t-il comment le ministère de la Défense peut affirmer que la fermeture du CETT fera réaliser des

économies, alors que nous devons maintenant payer les Américains pour utiliser notre propre matériel?

**M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants):** Monsieur le Président, la question du député est très bonne. Il parle des faits. Je vais les lui donner.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mifflin:** S'il veut la réponse, il faudra qu'il écoute. La réalité, c'est que les activités essentielles qui se déroulaient auparavant au CETT sont maintenant exécutées à l'interne et par l'octroi de contrats séparés. Pour les travaux donnés à contrat, bien sûr, on étudiera dans la mesure du possible les soumissions de sociétés canadiennes.

Encore une fois, je tiens à assurer à la Chambre que, selon les prévisions, la fermeture du CETT fera économiser 11 millions de dollars chaque année. Voilà les faits.

\* \* \*

[Français]

**LES RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE**

**M. Pierre Brien (Témiscamingue):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. En dépit de l'insistance avec laquelle l'opposition officielle interroge le ministre des Finances sur ses intentions réelles quant à l'imposition des REER, le ministre refuse d'écarter cette possibilité. Cette attitude a pour effet d'accroître les inquiétudes des contribuables de la classe moyenne qui misent sur les REER pour se bâtir une retraite dans des conditions acceptables.

Je lui offre à nouveau une autre chance de mettre un terme aux inquiétudes qui existent présentement. Pourquoi refuse-t-il de s'engager à ne pas taxer les REER, ce qui éviterait d'alourdir le fardeau fiscal de la classe moyenne?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)):** Monsieur le Président, lorsqu'on pose la question de savoir qui est en train de semer des inquiétudes. . . C'est la troisième fois cette semaine, je pense, que le député pose la même question. Il doit y avoir une pénurie de questions de la part du Bloc québécois.

J'ai été très clair. Si on veut avoir un processus de consultation prébudgétaire, il ne faut pas que le ministre des Finances écarte des possibilités et des suggestions. On ne veut pas entraver le processus. Je l'ai dit très clairement: si je réponds à cette question, il y aura une autre suggestion dans un autre domaine, et après dans un autre domaine et éventuellement le processus de consultation ne fonctionnera pas. Alors, je n'ai pas l'intention de faire de commentaires sur des suggestions particulières parce que je veux que la population canadienne ait son mot à dire.

**M. Pierre Brien (Témiscamingue):** Monsieur le Président, les questions viennent de la pénurie de réponses claires. Le ministre des Finances reconnaît-il qu'en imposant les REER, il créerait une iniquité entre les travailleurs qui bénéficient de régimes de retraites financés en partie par leur employeur et ceux qui n'en ont pas du tout, comme, par exemple, les travailleurs autonomes, les agriculteurs et les pêcheurs?